



CCCE  
25, rue des vieux métiers  
56 420 CRUGUEL  
Mel : [contact@ccce.parlenet.org](mailto:contact@ccce.parlenet.org)  
Site : <http://ccce.parlenet.org>

## LETTRE OUVERTE AUX CANDIDATS DE LA 4<sup>e</sup> circonscription du Morbihan :

- |  |                              |
|--|------------------------------|
| - M. Jean-Louis AMISSE                       | Lutte Ouvrière               |
| - M <sup>me</sup> Cécile BUCHET              | La France Insoumise          |
| - M. David CABAS                             | Debout la France             |
| - M. Jean-Paul FELIX                         | Parti de la France           |
| - M <sup>me</sup> Marie-Hélène HERRY         | Les Républicains             |
| - M. Bernard HUET                            | Liberal                      |
| - M <sup>me</sup> Nathalie LANDRIAU BERHAULT | Europe Écologie Les Verts    |
| - M. Paul MOLAC                              | La République en marche      |
| - M <sup>me</sup> Christine RAULT            | Union Populaire Républicaine |
| - M <sup>me</sup> Agnès RICHARD              | Front National               |
| - M <sup>me</sup> France SAVELLI             | Ecologiste                   |

*Cette lettre est « ouverte » et a pour vocation d'être publiée par nos soins sur différents média ainsi que les réponses que vous voudrez bien nous apporter.*

Nous sommes un collectif qui s'est constitué en réaction à un projet d'ouverture de carrière de granulats dans notre village (461 votants / 629 habitants). Une enquête publique (janvier 2017) a eu lieu (affichage réduit au strict minimum et aucune information provenant de la Mairie ni dans les bulletins municipaux, ni le web, ni à la cérémonie des vœux ...). C'est grâce à la vigilance de quelques personnes que l'information a fini par circuler.

En quelques semaines nous avons atteint 250 adhérents et nous nous sentons particulièrement concernés par la réglementation minière sur notre territoire. Vous trouverez toutes informations utiles sur notre légitime combat sur <http://ccce.parlenet.org>

Cette enquête publique se révèle être un véritable marché de dupes, un simulacre de démocratie. Le dossier du pétitionnaire est lacunaire, fait fi de la transition énergétique et ne tient absolument pas compte de l'impact sociétal et environnemental. De plus, le rapport d'Eau & Rivières n'a pas été pris en compte (avec un avis défavorable) dans les conclusions du Commissaire Enquêteur.

Notre Conseil Municipal et le Commissaire Enquêteur ont rendu un avis favorable, balayant avec désinvolture le désarroi des riverains (150 personnes habitent à moins de 500 m du site).

***Le rôle d'un député est législatif et nous voudrions connaître votre champ d'action personnel une fois élu.***

Nous savons que si une entreprise dangereuse ou polluante demande à s'installer, les travailleurs seront protégés par leurs syndicats ouvriers. Les intérêts mêmes de l'industriel sont soutenus par les syndicats patronaux.

- Qu'en est-il de la défense des citoyens et de leur territoire ?
- Existe-t-il un syndicat des citoyens ?

A ces questions, nous répondons que vous avez la responsabilité de défendre les citoyens de la 4<sup>e</sup> circonscription, non seulement en légiférant mais également par des actions fortes sur notre territoire.

Des emplois ruraux et des activités économiques de notre commune sont menacés : maraîchage biologique, chambres d'hôtes, gîtes, agriculture, centre équestre, sentiers de randonnée, épicerie associative ...

Nos biens n'ont pas perdu de valeur, ils sont simplement devenus invendables !

Notre cadre de vie est en danger par des pollutions sonores, aériennes ainsi que la dégradation de l'eau.

Plusieurs retraités qui s'étaient installés à Cruguel pensant trouver calme et repos ont vu leurs économies de toute une vie ruinées.

Quant au besoin de granulats, il n'y a pas de besoin avéré dans un rayon de 30 km (distance maximum de transportabilité du produit). L'Europe a fixé dans la directive-cadre déchet l'objectif de 70 % de valorisation des déchets du BTP à l'horizon 2020. Cet objectif figure également dans la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte du 17 août 2015. Ce projet d'ouverture de carrière ne tient aucunement compte de la nécessité de préserver les ressources pour les générations futures, tablant uniquement sur le profit immédiat, vision des plus obsolètes.

## ***Nous savons que vous êtes sensible à cette situation et vous demandons en tant que candidat quels sont vos engagements ?***

- **Quelle loi vous engagez-vous à soutenir durant votre mandat concernant la protection de la nature et de l'activité rurale contre l'activité industrielle et d'exploitation des sous-sols ?**
- **Quelle mesure de défense des citoyens mettrez-vous en place ?**  
Nous aimerions la relocalisation des services publics en campagne, les services publics d'assistance et recours contre les projets déclarés en Préfecture, l'obligation d'information des projets à autorisation dans les bulletins municipaux, la création d'action de groupes citoyens ... et à Cruguel : la sauvegarde des emplois de service de proximité, de maraîchage, de culture, de tourisme ...
- **Comment comptez-vous limiter les autorisations d'exploitation supérieures à 5 ans ?**

Nous publierons votre réponse avec celle des autres candidats afin de conserver une équité dans le débat démocratique des élections de notre circonscription.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le C. C. E. :